UCI INFRASTRUCTURE HOMOLOGATION & COMPLIANCE CONSULTANT

Job description – 30 sept – V.3

Consultant(e) administratif(ve) — Pilotage de l'homologation et de la conformité des infrastructures sportives

Intitulé (organigramme UCI)	UCI Infrastructure Homologation & Compliance Consultant
Statut	Mandat de consultant(e) externe
Taux d'activité	100 % (temps plein)
Durée	12 mois, renouvelable
Lieu	Non défini
Rattachement	Rattaché(e) directement au/à la Head of Equipment and Regulatory Compliance, en lien fonctionnel étroit avec les disciplines concernées
Entrée en fonction	Dès que possible, à convenir

Contexte et mission générale

L'Union Cycliste Internationale (UCI), fédération internationale reconnue par le Comité International Olympique, est l'instance mondiale qui régit et développe le cyclisme dans l'ensemble de ses disciplines.

Au sein de l'unité Équipement du Département des Sports, l'UCI renforce son dispositif d'homologation et de suivi des infrastructures sportives, l'un des piliers de sa réglementation au service de deux exigences fondamentales : l'équité sportive et la sécurité des athlètes. Une infrastructure homologuée offre la garantie qu'elle répond aux exigences du règlement UCI, condition indispensable pour accueillir des événements internationaux. Cette démarche porte aujourd'hui en priorité sur :

- les vélodromes ;
- les pistes de BMX Racing ;
- les parcs de BMX Free-Style.

Portée par une ambition de développement, cette mission s'appuie sur des outils et des méthodes renouvelés, en phase avec la transformation numérique engagée par l'UCI. L'UCI désigne des délégués techniques dans chaque discipline qui sont missionnés pour réaliser les expertises nécessaires aux demandes d'homologation. L'UCI Infrastructure Homologation Consultant a ainsi une activité de management et de coordination de l'activité de ces délégués techniques.

Ce poste offre l'opportunité de contribuer activement à la structuration de ce dispositif stratégique, au sein du Département des Sports et en lien avec différents services de l'UCI.

Description des missions

Le/la consultant(e) est responsable du processus d'homologation et de la conformité des infrastructures cyclistes relevant de l'UCI.

Il/Elle pilote la traduction opérationnelle des exigences réglementaires, coordonne les expertises techniques nécessaires à l'homologation, assure le suivi des dossiers depuis leur ouverture jusqu'à la décision prise par l'autorité compétente et garantit la qualité du référentiel des infrastructures homologuées.

Il/Elle agit à l'interface des disciplines sportives, de l'Unité Équipement, des délégués techniques, des fédérations nationales, des porteurs de projets et des services internes de l'UCI.

1. Pilotage du référentiel et du processus d'homologation

- Reprendre, structurer, fiabiliser et maintenir la documentation relative à l'homologation des vélodromes, en cohérence avec le règlement UCI, les normes et les références techniques applicables.
- Élaborer et maintenir un guide d'homologation opérationnel, formalisé comme un cahier des charges à destination des délégués techniques, promoteurs, maîtres d'ouvrage, propriétaires, gestionnaires et constructeurs de vélodromes.
- Garantir une hiérarchie documentaire claire entre règlement, normes applicables, guides, procédures, check-lists et formulaires.
- Assurer le suivi complet des dossiers d'homologation, depuis la demande initiale jusqu'à la préparation de la décision par l'autorité UCI compétente.
- Définir et maintenir les procédures d'instruction, de vérification, de traitement des non-conformités, d'actions correctives et d'archivage.
- Répondre aux questions des porteurs de projets et informer les fédérations nationales sur les procédures et exigences d'homologation.
- Mettre en place et animer un groupe de travail dédié, avec le/la managers de la piste, afin de formaliser les exigences, les procédures de vérification la documentation associée et la veille réglementaire, normative et technique.
- Organiser, avec les services compétents, le retour d'expérience issu des incidents et accidents afin d'identifier les éventuelles évolutions nécessaires du référentiel.
- Intégrer les procédures d'homologation dans les projets numériques de l'UCI et contribuer à l'évolution fonctionnelle des outils correspondants.

2. Déploiement aux disciplines et équipements techniques associés

- Pour le BMX Racing, transposer avec les experts de la discipline la méthodologie d'homologation développée pour les vélodromes, en tenant compte des spécificités propres à cette discipline.
- Évaluer, avec les acteurs concernés, l'opportunité et les modalités d'une procédure structurée d'homologation pour le BMX Freestyle.
- Coordonner, avec l'Unité disciplinaire concernée, l'Unité Équipement, le Département juridique et les experts concernés, le traitement des équipements techniques associés aux infrastructures, notamment :
    - blocs de départ sur piste ;
    - grilles de départ en BMX Racing ;
    - systèmes fixes de chronométrage ;
    - équipements de mesure ;
    - motos utilisées sur piste pour le demi-fond, le keirin ou d'autres disciplines concernées…

3. Coordination des délégués techniques et qualité des expertises

- Organiser et suivre les missions de vérification confiées aux délégués techniques et experts des disciplines concernées.
- Assurer le management fonctionnel de cette communauté d'experts et contribuer à leur formation continue.
- Harmoniser les méthodes de vérification et les critères d'interprétation du règlement afin de garantir la cohérence des avis techniques.
- Coordonner, avec les services compétents, l'organisation administrative et logistique des missions sur site.
- Assurer l'interface entre les délégués techniques, les porteurs de projets ou exploitants d'infrastructures et les services internes de l'UCI.

- Définir, avec les coordinateurs des disciplines et l'Unité Équipement, les outils de mesure appropriés aux différentes vérifications.
- Veiller, en lien avec l'Unité Équipement, à la conformité, à l'étalonnage et à la traçabilité des instruments de mesure utilisés.
- Garantir la qualité, la fiabilité, la traçabilité et l'archivage des rapports de vérification, relevés, photographies, mesures et certificats produits.

4. Base de données des infrastructures et valorisation des performances

- Poursuivre, avec l'IT, la construction et le déploiement d'un référentiel numérique des infrastructures homologuées.
- Garantir pour chaque infrastructure la disponibilité et la traçabilité des informations essentielles : statut, date d'homologation, version du règlement applicable, caractéristiques techniques, historique des vérifications, réserves éventuelles et modifications ultérieures.
- Veiller à la qualité, à l'intégrité et à l'accessibilité des données pour les différentes parties prenantes internes.
- Informer régulièrement les commissions disciplinaires et les unités concernées des nouvelles infrastructures homologuées et des évolutions de statut.
- Assurer le suivi des tentatives de record réalisées sur ces infrastructures, en lien avec les services et unités compétents de l'UCI ; vérifier la conformité de l'équipement concerné et émettre un avis préalable à l'attention des commissaires désignés pour la validation des records.
- Contribuer, avec les services concernés, à la valorisation des équipements homologués au sein de cette base de données, notamment via une carte interactive publiée sur le site de l'UCI associant records et performances marquantes aux infrastructures.

5. Pilotage budgétaire

- Assurer le suivi du budget global consacré à l'homologation des infrastructures.
- Suivre les coûts liés aux missions de vérification, aux outils de mesure et aux développements nécessaires au bon fonctionnement du processus.
- Produire un reporting annuel à destination du Head of Equipment and Regulatory Compliance, incluant notamment l'activité, les principaux indicateurs, les risques identifiés, les évolutions réglementaires et les priorités de l'année suivante.

6. Collaboration transverse

- Travailler en lien étroit avec les différents départements concernés de l'UCI et les différentes Unités du Département des Sports de de l'UCI
- Participer aux réunions et activités transversales du Département des Sports et de l'Unité Équipement.
- Contribuer à l'amélioration continue des interfaces entre réglementation, expertise technique, gestion des données et besoins opérationnels des disciplines.
- Contribuer à la réflexion de développement des procédures d'homologation et de conformité

Profil recherché

Formation et expérience

- Formation supérieure (Bac+2 à Bac+3) en gestion de projet, administration, ou domaine connexe.
- Expérience confirmée en pilotage de projet, coordination administrative ou support opérationnel, idéalement dans un environnement exigeant en rigueur et en conformité réglementaire.
- Une connaissance du milieu sportif ou des infrastructures sportives est un atout, sans être indispensable.

- Ce poste est avant tout un poste de pilotage et de gestion de projet : il ne requiert pas d'expertise technique en mesure ou en métrologie, celle-ci relevant des délégués techniques des disciplines.

Compétences

- Rigueur administrative et sens de l'organisation : gestion de dossiers, suivi budgétaire, logistique.
- Excellente maîtrise des outils bureautiques ; aisance avec les outils numériques de gestion de projet et de bases de données.
- Compétences avérées en pilotage de projet : capacité à structurer une démarche et à produire, à partir d'une matière technique complexe et en s'appuyant sur des experts, une documentation claire et rigoureuse (guides, cahiers des charges).
- Capacité à animer un groupe de travail et à fédérer des experts autour d'une méthodologie commune.
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'écrit comme à l'oral ; la maîtrise d'autres langues est un atout.

Qualités personnelles

- Très grande autonomie et rigueur : capacité à structurer un dispositif, prioriser et avancer avec une supervision limitée.
- Aisance relationnelle et leadership naturel pour coordonner une communauté d'experts passionnés, exigeants sur la précision de leur travail.
- Sens aigu des responsabilités : conscience que la fiabilité du dispositif d'homologation contribue directement à deux piliers de la réglementation UCI, l'équité sportive et la sécurité des athlètes.
- Discrétion et sens de la confidentialité.
- Ouverture au changement et curiosité pour les outils numériques, avec l'envie de faire évoluer les pratiques dans la durée.
- Une sensibilité pour la valorisation de contenus sportifs (records, performances marquantes) est un plus.

Conditions du mandat

- Mandat de consultant(e) externe, à 100 %, d'une durée de 12 mois renouvelable selon l'avancement du projet.
- Rattachement direct au/à la Head of Equipment and Regulatory Compliance, au sein du Département des Sports.
- A convenir selon le lieu d'exercice du/de la candidat(e) : présence mensuelle au siège de l'UCI

Ces conditions constituent une base de travail et pourront être ajustées en fonction du profil retenu.

Perspectives

Rejoindre l'UCI, c'est intégrer une organisation sportive internationale de référence, engagée dans une dynamique de modernisation continue. Ce mandat, conçu pour s'inscrire dans la durée, offre un cadre stable pour mener une mission structurante, avec une réelle autonomie dans la construction de ses outils et méthodes de travail.

Les organisations sportives internationales évoluent en permanence pour s'adapter au contexte institutionnel mondial et aux évolutions technologiques. Ce poste s'inscrit pleinement dans cette dynamique et offre de réelles perspectives de développement, à mesure que le dispositif d'homologation se structure et que les besoins de l'organisation évoluent.